

Profil de poste — Infirmier(e) scolaire

I. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Le lycée Français Blaise Pascal accueille sur deux sites géographiques distincts environ 2 670 élèves :

- 1 010 à l'école primaire Jacques Prévert (de la Petite section au CM2)
- 1 610 répartis entre le collège (890) et le lycée (720)
- Une cinquantaine d'élèves en classe préparatoire scientifique.

L'offre de formation de l'établissement comprend une Section Internationale Américaine (SIA) et une section européenne. Il prépare aux diplômes suivants :

- Diplôme National du Brevet (DNB) et Diplôme national du brevet option internationale (DNBi) ;
- Baccalauréat Général ;
- Baccalauréat Français International (BFI).

Géré par une association de droit ivoirien (l'Association Gestionnaire du lycée Blaise Pascal - AGBP), l'établissement est signataire d'un accord de partenariat avec l'AEFE. Il est homologué par le Ministère Français de l'éducation Nationale de la petite section à la terminale. La classe préparatoire scientifique (associée à Grenoble INP) n'est pas homologuée.

L'établissement accueille en son sein le service coordonnateur des examens (SCE) en charge de la centralisation de l'organisation des examens pour la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso.

II. MISSIONS

A. Accompagnement individuel

- Identifier les besoins de santé des élèves, poser un diagnostic infirmier et mettre en œuvre les soins nécessaires.
- Accueillir, écouter et accompagner les élèves, notamment en cas de mal-être ou de difficulté relationnelle.
- Faciliter l'intégration scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

- Organiser les urgences médicales et le suivi des cas complexes, en lien avec les familles et les professionnels concernés.

B. Accompagnement collectif et prévention

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'éducation à la santé dans le cadre du projet d'établissement.
- Animer ou coordonner des campagnes de sensibilisation (hygiène, alimentation, addictions, santé mentale, etc.).
- Assurer une veille sanitaire et intervenir en cas d'événements majeurs impactant la communauté scolaire.
- Collaborer avec les équipes pédagogiques et éducatives pour intégrer la santé dans les activités éducatives.

C. Suivi administratif et organisationnel

- Veiller au bon fonctionnement de l'infirmerie (gestion des équipements, stocks de médicaments et matériel médical).
- Tenir un cahier de suivi des soins et des activités, et produire un bilan annuel présenté à la direction (PRONOTE/ EDUKA).
- Gérer les relations avec les prestataires de santé locaux et les autorités sanitaires.

D. Place du poste dans l'organisation

- **Conseiller du chef d'établissement** : L'infirmier(e) joue un rôle stratégique dans la mise en œuvre des politiques de santé, prévention, éducation à la santé, hygiène et sécurité au sein de l'établissement. Il(elle) conseille le chef d'établissement et participe activement à la définition et l'évaluation des dispositifs de santé.
- **Référent et acteur de santé** : Interlocuteur(trice) clé dans les actions de santé individuelle et collective, l'infirmier(e) travaille en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, éducatives, administratives et les familles.
- **Partenariat avec la communauté éducative** : L'infirmier(e) agit en synergie avec les enseignants, le personnel de vie scolaire, les psychologues scolaires et les partenaires de santé extérieurs pour répondre aux besoins des élèves.

- **Hierarchie** : Sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement, l'infirmier(e) rend compte de son activité et de ses observations. Son emploi du temps est défini en concertation avec le chef d'établissement, en tenant compte des besoins de la communauté scolaire et des spécificités locales.

III. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS

- **Diplômes requis**
 - Titulaire du diplôme d'État infirmier français ou équivalent reconnu.
- **Compétences techniques et relationnelles**
 - Maîtrise des gestes de premiers secours et des protocoles sanitaires ;
 - Aptitude à la gestion des situations d'urgence avec calme et professionnalisme ;
 - Capacité d'écoute, de communication bienveillante et de travail en équipe ;
 - Maîtrise des outils numériques pour la gestion des dossiers médicaux et la communication.
- **Aptitudes personnelles**
 - Empathie, bienveillance et respect de la confidentialité ;
 - Rigueur, organisation et capacité d'adaptation dans un environnement multiculturel ;
 - Sens de l'initiative et esprit de collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative ;
 - Communication bienveillante.

IV. PRINCIPALES CONDITIONS D'EXERCICE

L'établissement compte un médecin et quatre infirmier(e)s répartis entre le site Jacques Prévert (2) et le site collège/lycée (2).

L'établissement dispose d'un internat d'une capacité de 24 places qui héberge exclusivement des élèves inscrits en classe préparatoire. L'internat est ouvert pendant le temps scolaire (36 semaines par an - du lundi soir au jeudi soir).

- **Temps de travail :**

- Temps de travail hebdomadaire de 44 heures réparties sur 5 jours (du lundi au vendredi). La répartition du temps de travail est la suivante est la suivante :
 - 90 % : Activités en présence des élèves, notamment les soins, la gestion des urgences, et la participation aux actions éducatives ou aux épreuves d'examen.
 - 10 % : Activités de préparation, bilans, coordination et suivi administratif.
- L'emploi du temps hebdomadaire tient compte des temps de présence des élèves et des horaires d'ouverture au public (7H – 18H30).
- Participation à des permanences lors des examens ou événements nécessitant une présence infirmière.

- **Régime d'astreinte lié à l'internat :**

- L'infirmier(e) effectue deux nuits d'astreinte téléphonique par semaine (21h - 7h).
- Les interventions nocturnes donnent lieu à un calcul de récupération majoré à hauteur de 1,5 fois la durée d'intervention.

- **Congés annuels :**

- Selon calendrier scolaire de l'établissement (calendrier de l'année 2024/2025 disponible sur le site web de l'établissement : <https://fr.lycee-blaisepascal.com/>)
- Régime de permanence administrative pendant les vacances scolaires :
 - Deux semaines au titre des vacances d'été (1 semaine après la date de fin des cours / 1 semaine avant la reprise des cours) ;
 - 3 jours de permanence sur les vacances de Toussaint et de Pâques.

- **Temps plein**

- **Date souhaitée de prise de fonction : le 13 janvier 2025**

V. REMUNERATION ET AVANTAGES

Le poste est ouvert aux :

- personnels infirmiers titulaires d'un corps de la fonction publique française ;
- ou
- personnels non titulaires pouvant justifier d'une expérience en tant que contractuel en France ou dans un établissement français à l'étranger homologué par le ministère français de l'éducation nationale ;
- ou
- personnel disposant d'une expérience dans le métier d'infirmier

Les conditions générales de recrutement (type de contrat, rémunération, avantages, ...) sont disponibles sur le site internet de l'établissement à la rubrique « offres d'emploi » (<https://fr.lycee-blaisepascal.com/offres-demploi/>).

VI. MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent transmettre une fiche de candidature accompagnée des pièces justificatives (cf. page 5 de la fiche de candidature). La fiche est disponible sur le site internet de l'établissement (<https://fr.lycee-blaisepascal.com/offres-demploi/>).

Le dossier de candidature doit être transmis par courriel (recrutement@lycee-blaisepascal.com) au plus tard le 31 décembre 2025.